

INTITULE DU POSTE

Directeur ou Directrice Scientifique de Sciences Po

TYPE DE CONTRAT

Durée indéterminée

TEMPS CONTRACTUEL

Temps plein

LA RECHERCHE AU SEIN DE SCIENCES PO

Sciences Po est une université de recherche internationale en sciences humaines et sociales réunissant 15 000 étudiants et près de 280 enseignants et chercheurs, ainsi qu'une communauté de plus de 4 000 intervenants praticiens. Modèle singulier dans le paysage universitaire français et international, Sciences Po offre une formation intellectuelle pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, nourrie par la recherche et ancrée dans le monde professionnel. Elle est construite autour de :

- Onze centres de recherche internationalement reconnus (dont sept unités gérées conjointement avec le CNRS), et elle est divisée en cinq départements universitaires : sociologie, science politique, histoire, économie et droit.
- Un collège universitaire de premier cycle et six écoles de deuxième cycle et une école de la recherche.

Face aux défis auxquels le monde doit aujourd'hui faire face, Sciences Po promeut une recherche d'excellence qui permet de « Comprendre son temps pour agir sur le monde » comme de concevoir de nouveaux programmes d'enseignement. Les professeurs et professeures de Sciences Po s'engagent à mener des recherches de pointe et s'inscrivent dans une démarche de collaboration internationale et de travail interdisciplinaire. Ils sont résolument engagés dans la formation de doctorants et doctorantes, tous financés et insérés dans des programmes doctoraux exigeants.

Les professeurs et professeures de Sciences Po sont fréquemment lauréats de bourses ERC, de projets collaboratifs européens ou de projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), tandis que Sciences Po est lauréat du programme d'Excellence TIERED (Transforming Interdisciplinary Education and Research in Evolving Democracies) qui vise à favoriser des programmes de recherche et d'enseignement favorisant les collaborations entre sciences humaines et sociales et sciences expérimentales. Sciences Po est également membre de l'Université européenne de recherche CIVICA qui regroupe plusieurs des principales universités de sciences sociales européennes (dont l'Université Bocconi, la Central European University, l'Institut universitaire européen, la London School of Economics, la Hertie School...) et qui fédère une masse critique de chercheurs et chercheuses européens en sciences sociales travaillant sur des questions aussi fondamentales que les transformations environnementales et numériques, les menaces pesant sur la démocratie, ou encore la réforme de l'Europe.

PRESENTATION DE LA DIRECTION SCIENTIFIQUE

La direction scientifique a pour vocation, dans le respect de la liberté académique, de mettre en œuvre la politique scientifique de l'établissement en accord avec la stratégie de Sciences Po, de favoriser la science ouverte et de veiller au respect de l'intégrité scientifique (pilotage du comité d'éthique de la recherche, le CER).

Ses objectifs

La direction scientifique contribue à ce que la recherche soit au cœur du développement de Sciences Po. Elle veille à favoriser l'excellence des membres de sa faculté permanente et des travaux que celle-ci produit. Elle promeut la conduite d'activités scientifiques qui ont pour ambition d'offrir aux étudiants des enseignements fortement irrigués par la recherche, et elle a pour préoccupation constante de favoriser des projets de recherche qui sont en phase avec les questions auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines, et qui contribuent à l'élaboration de solutions.

Ses membres

La direction scientifique compte une dizaine de personnes : un secrétaire général qui pilote les trois collaboratrices du pôle finances et suivi des projets scientifiques, une responsable de l'organisation de la gouvernance et des recrutements, une responsable du pôle de suivi des activités scientifiques et un ou une chargé de la communication et de la promotion de la recherche, une assistante de direction, et les trois membres de la mission d'appui aux projets scientifiques (MAPS).

Ses quatre missions

1/ Coordination, gestion des interfaces et mise en œuvre de la stratégie de l'établissement, au sein de Sciences Po.

La direction scientifique travaille de concert avec les directions dont les missions sont directement liées à celles de la recherche : direction de la formation, direction des ressources et de l'information scientifique (DRIS), direction des affaires internationales (DAI), école de la recherche ; ainsi qu'avec les directions qui œuvrent en soutien aux activités scientifiques : direction financière (DF), direction de la stratégie et du développement (DSD), direction des ressources humaines (DRH), direction de l'immobilier (DI), la direction des systèmes d'informations (DSI), direction de la communication (DCom).

La direction scientifique est aussi l'interlocutrice principale des centres de recherche et de leurs différents personnels. Elle exerce un rôle crucial de médiation entre eux et les autres directions.

2/ La direction scientifique doit tout mettre en œuvre pour que les activités de recherche au sein de Sciences Po bénéficient des meilleures conditions possibles et puissent se développer au plus haut niveau. A cette fin :

- La direction scientifique apporte une fonction de médiation avec les autres directions sur les aspects réglementaires, financiers ou de ressources humaines.
- Avec la MAPS, elle mène une fonction d'accompagnement aux dépôts de projets de recherche nationaux ou européens.
- Elle assure une fonction de pilotage de la recherche afin de suivre et d'analyser l'activité des centres et des chercheurs et enseignants.

- Elle a un rôle de structuration de la recherche en participant au développement ou en pilotant des projets institutionnels comme TIERED ou CIVICA, ou en répartissant des moyens de recherche.

3/ La direction scientifique mène une gestion ambitieuse des ressources humaines académiques en élaborant, mettant en œuvre et suivant des plans de recrutement pluriannuels, en parfaite articulation avec le pôle académique de la DRH pour les recrutements et la gestion des carrières des personnels relevant de la FNSP (Fondation Nationale des Sciences Politiques) et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Elle promeut une politique d'intégration et de convergence des missions entre les différentes catégories de personnel (MESR, FNSP et CNRS). En lien avec la DRH, la direction scientifique veille à ce que les instances dédiées à ces questions (conseil scientifique et plus ponctuellement le comité des carrières) soient les garantes de la qualité des décisions prises. Enfin, une grande attention est portée aux personnels administratifs et de support dans les centres de recherche afin de garantir le meilleur environnement possible.

4/ La direction scientifique favorise la vie scientifique de l'établissement et elle promeut la recherche dans les autres directions, dans les écoles, et sur les campus. En lien avec la direction de la communication, elle est associée à toute communication sur les résultats de la recherche à l'extérieur et à l'intérieur de Sciences Po et elle travaille au rayonnement national et international des activités scientifiques. Elle entretient des relations avec l'ensemble de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau infranational et national (Ministères, organismes nationaux de recherche (ONR), autres établissements, France Universités (FU), la conférence des grandes écoles (CGE), le monde socio-économique) et, aux niveaux européen et international avec la DAI.

MISSIONS ET ROLE DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

La direction scientifique est placée sous la responsabilité du directeur ou de la directrice scientifique qui assure ainsi une fonction de vice-président ou vice-présidente pour la recherche et de responsable de cette direction. Le directeur ou la directrice scientifique a pour missions de :

- Concevoir et mettre en œuvre une politique scientifique qui participe activement à la réussite de la stratégie que la direction a fixée pour Sciences Po, dans le respect de la liberté académique et de la collégialité.
- Représenter la recherche conduite à Sciences Po, au sein de l'ESR français et dans le monde, maintenir un très haut niveau de production scientifique dans toutes les unités de recherche, et assurer le rayonnement de la recherche en lien avec la direction de la communication.
- Mettre en place un leadership stratégique au sein de la direction scientifique et développer son pilotage sur toutes les dimensions (budgétaires, gestion des ressources humaines administratives et académiques, appui aux projets scientifiques, suivi des instances, suivi des activités scientifiques et des indicateurs, accompagnement ou pilotage de projets institutionnels...)
- S'impliquer dans un pilotage coordonné des activités d'enseignement et de recherche avec la direction de la formation, afin de renforcer le lien entre l'enseignement et la recherche.

- Avec la DRH, construire un plan de recrutement ambitieux consolidant en nombre et en qualité la faculté permanente, garantissant le respect d'une grande pluralité de perspectives théoriques et de méthodes, et accroissant le taux de féminisation ainsi que la diversification des origines sociales et géographiques des personnes recrutées. Il s'agit également de leur garantir des développements de carrière exigeants mais basés sur la reconnaissance de leurs contributions effectives.
- Travailler en interface avec toutes les directions et notamment celles dont les missions sont liées aux activités de recherche (la DRIS, la direction de la formation, l'école de la recherche (et la DAI) et celles qui apportent un soutien fonctionnel à son développement (direction financière, DSD, DRH, DI, DSI, DCom...)
- Garantir que la recherche menée à Sciences Po respecte les normes les plus récentes et les plus rigoureuses en matière d'intégrité scientifique, de gestion des données de la recherche et d'accès à ces dernières, de science ouverte.
- Participer aux instances délibératives de la recherche (conseil scientifique et commission des chercheurs) et assister aux instances pouvant avoir des implications pour la recherche (comité des doyens et directeurs de département et conseil de l'Institut) ;
- Renforcer les partenariats de recherche existants (notamment à travers CIVICA et TIERED), en développer de nouveaux et favoriser l'obtention de ressources propres destinées à financer la recherche.

LE PROFIL RECHERCHE

Le directeur la directrice scientifique devra attester qu'il ou elle possède les compétences suivantes.

Un profil universitaire reconnu en sciences humaines et sociales

- Une réputation scientifique établie et une connaissance étendue des recherches en sciences humaines et sociales, de manière à pouvoir valoriser ce type de recherche et communiquer sur l'intérêt des travaux menés au sein de la communauté académique internationale comme auprès des acteurs de la société civile.
- Une vision des défis à relever en sciences humaines et sociales, qui repose sur une capacité de veille sur les thématiques émergentes et qui valorise la pluralité des théories, des méthodes, des questions de recherche.

Des qualités relationnelles et des compétences managériales

- Une expérience de direction (d'unité de recherche, d'UFR, de vice-président...) permettant de témoigner d'une capacité à assurer des responsabilités administratives dans un contexte universitaire.
- Une expérience réussie de travail en équipe sur des sujets multiples (des questions budgétaires... aux défis de la science ouverte), au-delà des sujets proprement scientifiques.
- Une capacité éprouvée à développer des idées innovantes mais aussi à les mettre en œuvre en s'appuyant sur la construction collective de solutions.

Une connaissance du secteur de l'ESR et une vision de ses évolutions

- Une expérience des systèmes d'enseignement supérieur français et étrangers, et une connaissance concrète des enjeux, des acteurs et de l'écosystème.

- Une expérience ou a minima une connaissance des questions liées à la gestion des carrières universitaires publiques et privées.
- Une expérience de mise en pratique, ou a minima une connaissance, des instruments de pilotage de la recherche et de leurs évolutions.

Une expérience réussie dans la levée de fonds auprès de différents types de partenaires

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais écrite et orale.

REMUNERATION

Sciences Po est prête à offrir une rémunération concurrentielle, à la mesure de l'expérience, afin d'attirer une ou un candidat convaincant, dans le respect des règles de la FNSP.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Dépôt des candidatures

La sélection des candidats commence immédiatement. Les candidatures devront être présentées, avec un dossier de candidature complet, pour examen par le comité de recherche **le 28 mars 2025 à minuit au plus tard.**

Composition du dossier de candidature

- Une lettre d'intention décrivant en 8 000 signes (espaces compris) maximum l'expérience du candidat ou de la candidate en lien avec le poste et mentionnant les défis principaux qu'il ou elle identifie pour cette fonction ainsi que sa vision pour développer l'excellence scientifique de Sciences Po., l'intérêt qu'il/elle porte au poste
- Un curriculum vitæ complet.
- Le nom de cinq personnes de référence (avec leur titre, adresse, numéros de téléphone professionnel et personnel, et adresse électronique). La vérification des références professionnelles, notamment axée sur les qualités managériales et relationnelles, sera réalisée pour le ou les candidats finalistes.

Les candidatures doivent être transmises sous format PDF, à l'adresse suivante : drh.poleacademique@sciencespo.fr

Procédure

L'examen des candidatures par le comité de recherche se fera à partir du **31 mars 2025.**

Les candidats retenus pour les auditions seront confirmés au plus tard le **30 avril 2025.**

Les auditions auront lieu **la semaine du 26 mai 2025.**

Le comité de recherche soumettra ensuite ses propositions au directeur de Sciences Po.

La prise de poste est souhaitée dès que possible et au plus tard le 1^{er} septembre 2025.